



Accès aux soins en Seine-et-Marne :

Attention : danger !

« *Poumon vert de l'Île-de-France, (...) grands espaces naturels (...). Riche d'un patrimoine historique (...) la Seine-et-Marne ouvre le champ des possibles pour « vivre en grand.* »

A lire cette idyllique description, il semble difficile d'échapper à l'attrait d'un territoire qui, à en croire le site du Conseil départemental, « offre de nombreux atouts pour bénéficier d'une qualité de vie exceptionnelle à proximité de Paris ». Faut-il pour autant y voir l'explication de la hausse démographique constatée ces dernières années ?

Pas sûr ! Car même si le ramage est joli, l'existence d'un marché immobilier plus abordable que celui de la petite couronne a sans doute plus d'influence sur cette évolution que le paysage bucolique ouvrant « le champ des possibles ».

Et cela n'a rien d'étonnant, car, à y regarder de plus près, et sans nier les beautés départementales, force est de constater que d'autres réalités viennent tempérer l'effet d'attraction. Des réalités plus difficiles à mettre en avant par les élus !

On imagine en effet assez mal le Conseil Départemental, afficher en Une de son site : « **Bienvenue dans le département où les classes sont les plus chargées de France ! Département bonnet d'âne pour les moyens de l'Éducation Nationale** ». C'est pourtant là aussi, une spécificité très Seine et Marnaise, comme nous le rappelions, chiffres du ministère à l'appui dans une parution précédente.

Or, malheureusement, notre départe-

ment semble assez grand pour commencer une **collection de tristes records... Éducation** donc, comme nous l'avons vu, mais aussi **santé, transports...** c'est l'ensemble de nos services publics qui semble atteint d'un inquiétant sous-dimensionnement.

De fait, le maillage de notre département, qui représente à lui seul la moitié de la superficie de l'Île de France, accumule les retards en restant à l'écart des potentiels apports du Grand Paris.



Pas étonnant que sur un tel « support », la crise de la Covid serve de puissant révélateur. Dans l'Éducation, avec une gestion en-dessous de tout, qui restera dans les annales du livre d'or des bonimenteurs. Mais même en dehors des écoles, dans nos villes et nos fameuses campagnes verdoyantes « pour vivre en

grand », toutes et tous nous avons pu ressentir de façon encore plus tangible que d'habitude, les résultats de la **désertification médicale et du manque d'infrastructures de santé**. C'est sur cet aspect, cette spécificité, que nous avons décidé de nous arrêter. Pas pour juste déplorer, mais pour informer, revendiquer et proposer des solutions pour qu'en plus d'être « *Riche d'un patrimoine historique* », la Seine-et-Marne puisse aussi bénéficier d'une offre de santé digne de son développement et de sa population !

Bonne lecture

Ce dossier est le travail commun de militants actifs et de militants de la Section Fédérale Départementale des Retraités.es de Seine et Marne

Pouvoir se soigner, accéder à la prévention... faut-il souligner l'importance de la question en cette période de pandémie ?

Pourtant cette exigence légitime d'accès aux soins est de plus en plus difficile à satisfaire dans notre département.

Depuis des années la sous-dotation médicale de la Seine-et-Marne est patente. En 2008 déjà, l'intersyndicale des retraité.es 77 invitait le Professeur Atlan, membre du Conseil Économique et Social Régional, qui, en présence d'un très nombreux auditoire mettait en garde contre cette situation.

L'an passé, le 29 février, veille du premier confinement, à l'initiative de la Section Fédérale des retraité.es FSU, les organisations syndicales de retraité.es de notre département (CGT, CFTC, FO, FGR-FP et FSU) réunissaient plus de 100 personnes à Vaux-le-Pénil en présence du Dr Christophe Prudhomme, porte parole de l'association des médecins urgentistes. Il s'agissait alors de dresser un état des lieux en matière de santé et de se projeter dans l'avenir.

Depuis un an, la situation s'est encore dégradée. Les chiffres officiels en témoignent.

Le présent constat, intégralement établi à partir de données officielle (DREES, Assurance Maladie) est accablant et promet de sombres lendemains si des décisions drastiques ne sont pas mises en place pour attirer et former de nouveaux médecins en Seine-et-Marne.

Les organisations de retraité.es ont tiré toutes les sonnettes : Conseil Départemental, Députés, ARS, Sénateurs.

La Seine-et-Marne n'a pas vocation à être le bonnet d'âne de la santé en France... Avec des soins plus rares, plus chers, plus inaccessibles !

Ne l'acceptons pas ! Pas plus que la dégradation de nos Services Publics, à commencer par celui de l'Éducation !

Nous sommes tous et toutes concerné.es, quel que soit notre âge !

En Seine-et-Marne une sous-dotation médicale accablante et en chute vertigineuse

Toujours plus d'habitants :

1 365 200 en 2013

1 428 970 en 2020 (+63 770 en 7 ans)

De moins en moins de médecins :

3 072 en 2013

2 949 en 2020 (- 158 en 7 ans ; - 35 en une année)

Le nombre de médecins pour 100 000 habitants, toutes spécialités et tous statuts confondus est passé de **226 en 2013 à 211 en 2019, puis à 208 en 2020**, nous reléguant à la **95^{ème}** place des départements français (outremer compris).

Les généralistes : qui sont la « porte d'entrée » des soins 2013 : 1 504

2020 : 1 361 (- 143 en 7 ans ; -16 en un an)

96,04 pour 100 000 habitants en Seine-et-Marne contre une moyenne nationale de 151,33. Nous sommes en 99^{ème} place nationale !

Comment s'étonner dans de telles conditions que les Seine-et-Marnais aient de plus en plus de mal à trouver un médecin traitant ?

La situation n'est pas meilleure lorsqu'il s'agit d'avoir recours à un ou des **spécialistes**.

Quelques exemples :

Ophtalmologues :

Moyenne nationale : **8.73 ophtalmos** pour 100 000 habitants. En Seine-et-Marne c'est **5.79**.

Psychiatres :

Moyenne nationale **23,11** pour 100 000 habitants
En Seine-et-Marne c'est **13,48** (contre 14,51 en 2013)

Pédiatres :

Moyenne nationale : 12,6 pédiatres pour 100 000 habitants..
Seine-et-Marne, c'est 9,0

Dentistes :

La Seine-et-Marne est lanterne rouge en Ile-de-France :

75 : 3 146 pour 100 000 ; **92** : 1 412 ;

94 : 965 ; **93** : 847 ;

78 : 818 ; **95** : 637 ;

77 : 635 dentistes pour 100 000 habitants

Infirmier.es (tous modes d'exercice)

En 2014, la densité était de :

938 infirmiers.es pour 100 000 habitants en France mais de **590** en Seine-et-Marne,

(-348 par rapport à la norme nationale) ce qui nous classait en **99^{ème} place sur 101**,

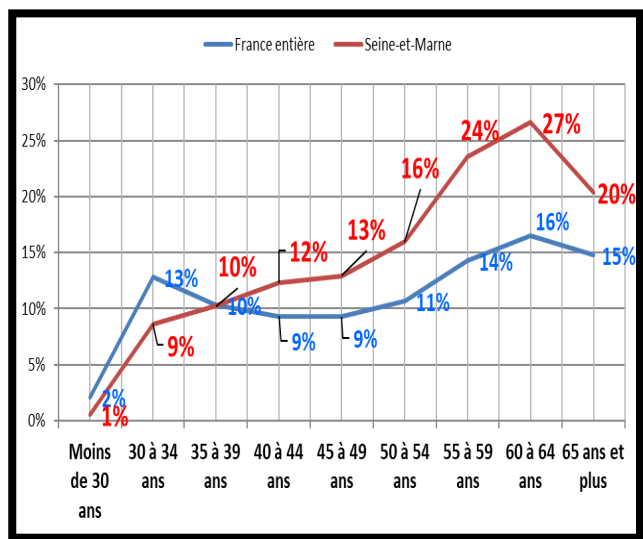
En 2019, la densité était de :

1 080 infirmiers.es pour 100 000 habitants en France

676 infirmiers.es en Seine-et-Marne (- 404 par rapport à la norme nationale), ce qui nous classe en **97^{ème} place sur 101**,

Tous modes d'exercices confondus la Seine et Marne connaît des effectifs de personnel médical ou paramédical qui la situent en queue de peloton régional et national...

L'avenir : un corps médical vieillissant



Partout en France, les médecins constituent une catégorie professionnelle âgée (conséquence des ravages du numérus clausus)... Mais dans le département, ils sont en moyenne plus âgés qu'ailleurs : 47% ont 60 ans ou plus.

(Source : <https://drees.shinyapps.io/demographie-ps/>)

Cette situation pose avec acuité la question de la **formation** et de la **fidélisation** de futurs médecins généralistes et spécialistes en Seine-et-Marne.

L'expérience montre que les jeunes médecins s'installent souvent à proximité de leur lieu de formation, notamment pour en référer à leurs formateurs, être proches de la recherche...

or il n'y a pas de CHU en Seine-et-Marne.

Hôpital : une sous-dotation criante

Médecins salariés hospitaliers : état des lieux

	Nombre médecins hospitaliers salariés pour 100 000 habitants
France entière	105,71
75	316,76
77	62.52
78	75.76
91	69.9
92	117
93	79,04
94	167,63
95	72,64

Infirmier.es hospitalier.es

En 2019, la densité nationale était de **700** infirmier.es hospitaliers pour 100 000 habitants .

Seine-et-Marne, c'est 423 , (98^{ème} place sur 101).

Cette situation pose avec force la nécessité de former plus largement dans notre département, mais aussi de faire évoluer les conditions de travail et les rémunérations des infirmier.es hospitalier.es.

Les programmes envisagés pour l'avenir n'amélioreront en rien la capacité hospitalière départementale :

La rénovation de l'hôpital de **Meaux** se soldera par une **diminution de 40 lits (!)** et s'accompagnera d'une **opération financière juteuse pour le privé avec la construction d'un « Hôtel**

hospitalier » destiné à accueillir les patients et leurs familles « avant et après les interventions »... il fallait oser !

Cette perte de capacité d'accueil ne sera même pas compensée par l'extension de l'hôpital de Melun qui devrait permettre l'ouverture de 36 lits de cardiologie et néphrologie.

Sauf à accepter que notre département, dont nos élus se plaisent à souligner le dynamisme démographique, demeure éternellement lanterne rouge dans tous les domaines, il est clair qu'un **nouvel hôpital est nécessaire en Seine-et-Marne.**

Nos organisations de retraité.es estiment indispensable la création d'un C.H.U (Centre Hospitalier Universitaire), dont la construction doit s'accompagner d'une faculté de médecine à part entière sur le territoire seine-et-marnais, solution qui allierait de fait l'amélioration de la capacité hospitalière de notre département et l'attrait pour de nouveaux étudiants en médecine ayant vocation à se stabiliser sur notre territoire.



Le coût des soins – Le renoncement aux soins

Près d'un Français sur trois a renoncé à se faire soigner au cours des 12 derniers mois. Dans la moitié des cas (51 %) en raison d'un reste à charge (après remboursements) trop élevé (sondage CSA 2018).

Les jeunes et les ouvriers sont les catégories qui renoncent le plus aux soins.

Les patients seine-et-marnais durement frappés au portefeuille !

S'il est un domaine où la Seine-et-Marne, pour une fois, n'est pas en retard... c'est celui des dépassements d'honoraires !

	Médecins spécialistes libéraux exerçant sans dépassements d'honoraires	Médecins spécialistes libéraux pratiquant les dépassements d'honoraires
Seine-et-Marne	44%	56%
France entière	73.5%	26,56%

L'insuffisance d'accueil à l'hôpital public et le « partenariat pu-

Seine et Marne	Médecins spécialistes libéraux exerçant en Secteur 1 (sans dépassements d'honoraires)	Médecins spécialistes libéraux exerçant en Secteur 2 (pratiquant les dépassements d'honoraires)
Chirurgie	14.4%	85.6%
Dermato	46,9%	53.1%
Radiologie	45,25%	54.75%
Gynéco	29,6%	70.4%
Oto-Rhino	35,3%	64,7%
Pédiatres	41%	59%
RhumatO	52.1%	47.9%
Ophthalmo	38.4%	61,6%

blic-privé » laissent libre cours à des dérives et appétits assez stupéfiants.

Exemple à Melun : à la clinique St Jean Ermitage, accolée à l'hôpital, les patients doivent payer 19 euros par jour (en plus du forfait hospitalier) pour accéder à « la salle de bains avec douche et toilettes » et « respirer l'air réfrigéré » !!!

Urgence : création de centres de santé publics

Les études de médecine durent de 9 à 12 ans, or notre département ne peut pas attendre aussi longtemps.

Compte tenu de la situation très dégradée que connaît la Seine-et-Marne, et qui va s'empirer avec les départs en retraite proches de très nombreux médecins, il faut faire face à l'urgence et rendre notre département attractif.

Certaines communes dans le désarroi face à la désertification médicale, mettent des locaux à disposition de médecins qui souhaiteraient s'installer sur leur territoire... trop de cas montrent que cela ne suffit pas... on en est parfois à déployer des calicots... sans grand succès...

Plusieurs départements se sont engagés dans la création de centres de santé publics et le recrutement de médecins salariés.

Le gros avantage de telles initiatives est de permettre à de jeunes médecins (ou moins jeunes) :

- de **travailler en équipe**, ce qui est une demande de plus en plus fréquente ;
- d'exercer selon des **horaires qui permettent une vie de famille** (demande de plus en plus forte, notamment de la part de jeunes femmes) ;
- d'**éviter les dépassements d'honoraires**, pratique excluant de plus en plus de personnes modestes de l'accès aux soins.

Les organisations de retraités demandent au Conseil Départemental 77 de s'engager dans une initiative de ce type comme cela se met en place dans d'autres départements (Saône et Loire) ou régions (Saône et Loire, Val de Loire, ou dans certaines communes Seine-et-Marnaises.

Signez et faites signer la pétition jointe (à retourner à FSU77 2 rue de la varenne 77000 MELUN

ou

Signez en ligne : <https://www.change.org/p/président-conseil-départemental-la-seine-et-marne-sinistrée>